



19^e CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL

VTT

PLOEUC L'HERMITAGE les 16 et 17 mai 2023





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ORGANISATEUR	Comité UGSEL COTES D'ARMOR et Collège Saint Pierre PLOEUC L'HERMITAGE 7 rue Jules Verne CS 30222 - 22002 Saint-Brieuc Cedex 01
CONTACTS	↳ BOUMEDIENE Stéphanie Secrétaire départementale (administratif) Courriel : ugsel22@enseignement-catholique.bzh Tél : 02-96-43-85-15 ↳ BEUZEBOC Marie-Philippe directrice 06-31-61-91-53
ACCUEIL	Lundi 15 mai 2023 de 16h30 à 18h30 Collège Saint-Pierre, 43 rue de la gare 22150 PLOEUC L'HERMITAGE 18h30 apéro des régions (chaque délégation amène une spécialité) suivie du briefing
LIEUX DE COMPETITION	Côtes des halles
ACCES ET PARKING	Parking voiture, minibus sur site pour les cars dépose sur site et parking au village
RESTAURATION	Panier repas du midi à retirer le mardi sur le lieu de la compétition et le mercredi au collège. Repas chaud lundi soir et mardi soir au collège La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire et sera effective à réception du paiement pour le mardi 2 mai 2023, délai de rigueur. Pas de remboursement possible des repas réservés.
HEBERGEMENT	La liste est en ligne sur le site de l'UGSEL NATIONALE.
DROIT D'ENGAGEMENT	12 € par compétiteurs
QUESTIONNAIRE	A renvoyer à l'UGSEL 22 IMPERATIVEMENT par courriel pour le mardi 2 mai 2023 (ugsel22@enseignement-catholique.bzh), puis par envoi postal avec le règlement pour le mardi 09 MAI 2023 . UGSEL 22 - 7 rue Jules Verne - CS 30222 - 22 002 Saint-Brieuc Cedex 01
SERVICE MEDICAL	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse. La protection civile sera sur place, en cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services hospitaliers locaux.
NOTE IMPORTANTE	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement des compétiteurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hôtels, l'établissement d'accueil ou les gymnases. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)
SOUVENIR	Un cadeau souvenir sera offert à chaque participant.
BUVETTE	En vente sur le site de la compétition et au collège, boissons chaudes et froides, friandises, crêpes et viennoiseries.
GARDIENNAGE VTT	Nous vous proposons la possibilité de laisser les VTT dans le gymnase du collège les nuits du lundi et du mardi. Un agent de sécurité est prévu pour ces deux nuits. TARIF : 2 euros par VTT par nuit
ANIMATIONS	- Le mardi matin parade à vélo dans le village pour se rendre à la côte des halles. Prévoir un drapeau de votre région - Sur le site de la côte des halles : prévention des risques au sein d'un établissement scolaire et premiers secours par les élèves du collège St Nicolas de MERDRIGNAC et prévention des blessures, dopage. - Sur le site du collège : des animations sportives (jeux traditionnels, danses bretonnes) et l'animation pastorale



Des photos seront prises lors de la compétition.

Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation avant 18h le 15 mai à l'accueil de l'Ugsel 22.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENT

Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org en particulier les points sur les droits et devoirs de son VTT.
Note : l'organisateur ne fournira pas d'assistance technique.

REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE

Non désigné

REPRÉSENTANT CTN

Justine Geffroy (BRETAGNE) et Guillaume PERRAULT (BRETAGNE)

RESPONSABLE TECHNIQUE

PERRAULT Guillaume (technique) - Collège Saint Pierre - PLOEUC - 06-59-97-04-43

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire)..

LICENCES

La licence UGSEL avec photo est obligatoire.
Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet.
Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant.
Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.

RÉUNION TECHNIQUE

Informations générales données à l'accueil
Réunion technique le **lundi 15 mai le soir**

TENUE VESTIMENTAIRE et MATÉRIEL

- 1 seul VTT par participant, en bon état de marche, sans cornes et avec bouchons de cintre, sans assistance électrique.
 - Casque
 - Genouillères et coudières (protections type roller acceptées) obligatoires sur l'épreuve de descente.
 - Une tenue représentant l'association sportive de l'établissement (ou neutre) et qui reste en conformité avec les règlements de la fédération de VTT.
 - Le port des lunettes et les gants cyclistes sont fortement recommandés
- Se référer au Règlements Généraux (art. 10) et spécifique (art. 15)

CONTRÔLE DES VTT PLAQUE DE CADRE

Un contrôle du matériel sera effectué avant le début de la compétition. Les vélos seront photographiés après remise des plaques de cadre par l'organisateur.

COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE

Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux.
Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.





PROGRAMME

Lundi 15 mai

16h00 - 19h00	Accueil des délégations au Collège Saint-Pierre de PLOEUC L'HERMITAGE Animation jeux traditionnels et danses bretonnes
18h30	Apéro des régions puis briefing
19h30 - 21h00	Repas

Mardi 16 mai

7h30 - 8h00	Accueil au collège et organisation de la parade
8h15	Départ de la parade (1 drapeau régional par territoire à prévoir)
9h30	Début de la compétition (épreuves techniques)
10h00 - 16h30	Village éducatif sur le site
11h30 - 14h00	Distribution des paniers repas
17h00	Fin de compétitions XC
17h30	Début des animations au collège
à partir de 18h00	Remise des récompenses
19h00	Réception officielle
19h00 - 21h00	Repas

Mercredi 17 mai

8h00	Accueil sur le site de la côtes des halles
9h30	Compétitions des relais à l'Américaine (promotionnels filles puis élites)
11h30 - 14h00	Distribution des paniers repas
13h00	Remise de récompenses
13h45	Fin du championnat

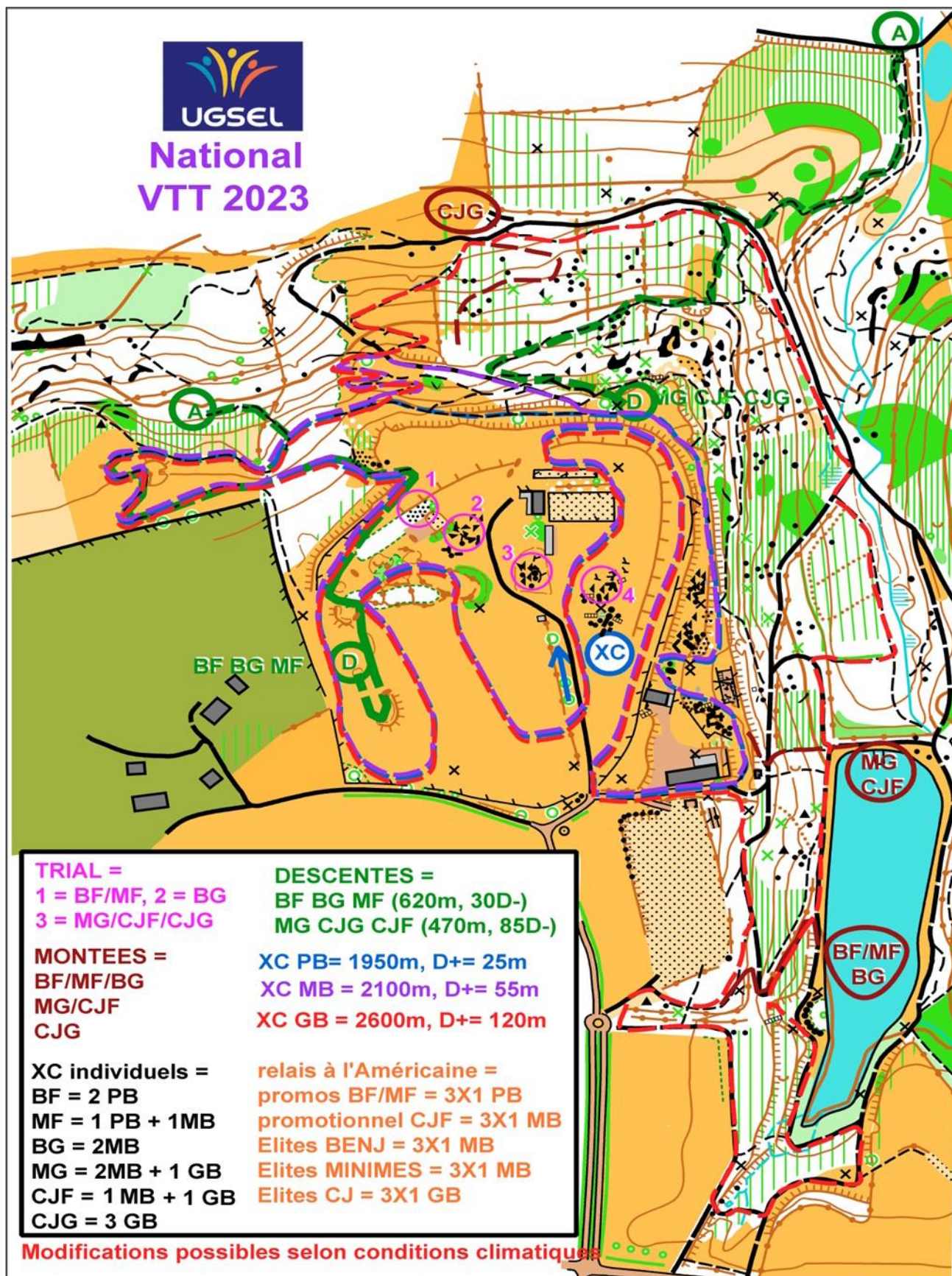
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.

HORAIRES DES ÉPREUVES INDIVIDUELLES

	BF/MF	BG	MG/CJF	CJG				
9h30	TRIAL 1	DESCENTE 1	TRIAL 3	DESCENTE 2				
10h00								
10h30	MONTEE 1							
11h00								
11h30	DESCENTE 1	MONTEE 1	MONTEE 2	TRIAL 3				
12h00								
12h30		TRIAL 2	DESCENTE 2	MONTEE 3	XC BOUCLES			
13h00						PB	MB	GB
13h30	XC BF				BF	2		
14h00	XC MF				MF	1	1	
14h30		XC BG			BG		2	
15h00			XC MG		MG		2	1
15h30								
16h00			XC CJF		CJF		1	1
16h30				XC CJG	CJG			3
17h00								

Horaires à titre indicatif

PLAN





UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org